

LES GUIDES
DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

L'INTER-ASSOCIATIF

AU SERVICE DE LA PROXIMITÉ

5 EXEMPLES

**AU CŒUR DES QUARTIERS PRIORITAIRES
DE LA POLITIQUE DE LA VILLE**



POURQUOI CE GUIDE ?

LA COOPÉRATION EST UN ÉLÉMENT CENTRAL DU FAIT ASSOCIATIF.
CE QUI SEMBLAIT À LA FOIS NATUREL, PAR LA RAISON D'ÊTRE
DE L'ASSOCIATION, ET NÉCESSAIRE, POUR FAIRE FACE AUX CONTRAINTES
ÉCONOMIQUES, EST AUJOURD'HUI DEvenu INCONTOURNABLE,
TENANT COMPTE DE LA COMPLEXIFICATION DES ENJEUX DE SOCIÉTÉ.
LA COOPÉRATION INTER-ASSOCIATIVE, PARCE QU'ELLE EN APPELLE
À LA SOLIDARITÉ, L'ENTRAIDE, ET L'INTELLIGENCE COLLECTIVE,
ET QU'ELLE RÉPOND À DES ENJEUX DE PROXIMITÉ, EST PORTEUSE DE SOLUTIONS
ET DE NOUVELLES FAÇONS D'AGIR. PAR CE GUIDE, LE MOUVEMENT ASSOCIATIF
EN APORTE QUELQUES ILLUSTRATIONS CONCRÈTES.

Depuis de nombreuses années, les associations intervenant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville choisissent, plus qu'ailleurs, de se rapprocher et de coopérer. Ceci pour répondre au mieux aux besoins sociaux grandissants, malgré un contexte économique de plus en plus contraint.

Aussi, Le Mouvement associatif, en s'appuyant sur la diversité des réseaux qu'il rassemble et avec lesquels il travaille, a souhaité s'impliquer pour permettre une meilleure connaissance de l'action de ces acteurs associatifs, renforcer leur complémentarité et densifier leur coopération.

Cette démarche, initiée en 2019 avec le soutien du CGET¹, a pris deux formes :

- **La mise en place d'un groupe de travail** animé à la demande du Mouvement associatif par la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France, membre du CNAJEP et de l'UNIOPSS, reconnue pour son expertise sur ces sujets. Ce groupe de travail, constitué de 26 acteurs associatifs, s'est réuni 7 fois en 2019 et a notamment élaboré une Charte éthique : www.lemouvementassociatif.org/charte-ethique-cooperations-qpv
- **L'étude des pratiques de terrain**, dans des contextes variés de façon à décrire, de la façon la plus exhaustive possible, les motivations des acteurs, les modalités de mise en œuvre et les résultats obtenus ou escomptés.

LE PRÉSENT GUIDE A POUR OBJET DE DONNER À VOIR LES BONNES PRATIQUES REPÉRÉES DANS CE CADRE. L'OBJECTIF ÉTANT DE LES VALORISER MAIS ÉGALEMENT, D'IDENTIFIER LES FREINS ET LES LEVIERS À L'INTER-ASSOCIATIF.

¹ Le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) conseille et appuie le Gouvernement dans la conception et la mise en œuvre des politiques de lutte contre les inégalités territoriales et de soutien au développement des territoires. Au 1^{er} janvier 2020, le CGET devient l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT).



LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Késaco ?

Afin de pallier aux inégalités sociales et urbaines, la France a mis en œuvre, dans les années 80, des dispositifs spécifiques dans les quartiers dits « défavorisés » des grandes villes françaises. Ceux-ci sont regroupés au sein de la politique de la ville qui vise à réduire « les écarts de développement au sein des quartiers, à restaurer l'égalité républicaine et à améliorer les conditions de vie des habitants »¹. Pour ce faire, la politique de la ville intervient sur trois axes :

- **La cohésion sociale** par le soutien aux équipements sociaux, culturels, sportifs mais également aux associations dans le cadre de leurs contributions au renforcement du lien social sur le territoire.
- **Le cadre de vie et le renouvellement urbain** via la création d'équipements favorisant la mobilité du parc résidentiel ou encore la mise en place de nouvelles activités.
- **Le développement économique et l'emploi** par la volonté de favoriser la présence d'organismes tels que pôle emploi ou encore des missions locales.

La loi de programmation pour la ville et de cohésion urbaine de 2014, dite loi Lamy, a recentré les moyens alloués sur 1 514 quartiers désignés à partir d'un seul critère économique : le revenu par habitant. Ces quartiers représentent environ 5,5 millions de personnes réparties dans plus de 700 communes.

¹ Extrait du site du Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales

Le contexte associatif dans ces quartiers

Les associations intervenant dans ces quartiers sont amenées à davantage se rapprocher et à coopérer.

Ceci pour trois raisons :

- **Sur le plan économique**, les associations doivent faire face à une diminution des subventions publiques et à un accroissement des marchés public dans le cadre des contrats de ville. Selon l'étude de Viviane Tchernonog et de Lionel Prouteau², la part des subventions publiques dans le budget des associations est passée de 34 % en 2005 à 24 % en 2017. À l'inverse, la commande publique est passée de 17 % en 2005 à 24 % en 2017. Ce bouleversement nécessite de nouvelles compétences associées aux dossiers de financement et dans le domaine de la gestion. Également, le recours à la commande publique favorise la mise en concurrence des associations.
- **Sur le plan institutionnel**, la réforme territoriale a généré une complexification du maillage administratif en réorganisant les compétences dévolues aux collectivités territoriales. Cette réorganisation nécessite, de la part des associations également l'acquisition de nouvelles compétences dans la recherche des interlocuteurs.
- Enfin **sur le plan social**, les problématiques liés à la paupérisation d'une partie de la population résidant dans ces quartiers dits prioritaires conduit les associations à devoir faire face à une augmentation massive des besoins sociaux.

² Le paysage associatif français 2018.



LA COOPÉRATION INTER-ASSOCIATIVE

Késaco ?

Nous proposons de définir la coopération inter-associative comme un rapprochement entre plusieurs associations par la mutualisation de moyens afin de partager un projet tout en maintenant leur indépendance statutaire et patrimoniale.¹

Pour qu'il y ait coopération, les acteurs associatifs doivent avoir une existence juridique et un patrimoine qui leur sont propres. Ainsi, cette définition permet de distinguer la coopération de la fusion.

La mutualisation est la déclinaison opérationnelle de la coopération. Elle peut se traduire par la mise en commun de moyens pouvant se répartir en quatre catégories :

- **Les moyens techniques**
Partage de moyens matériels (locaux, machines, véhicules...) et immatériel (logiciels...).
- **Les moyens humains**
Partage de ressources humaines : bénévoles, salariés et volontaires.
- **Les moyens financiers**
- **Les moyens relationnels**
Partage de compétences, contacts utiles.

Les formes de coopération

Les coopérations peuvent se répartir en plusieurs catégories en fonction de leur niveau de formalisation :

- **Non-formalisée**
Absence de support formalisant la coopération
- **Fonctionnelle**
Solution souple et rapide comme la mise en œuvre d'une convention ou d'une charte.
- **Organique**
Constitution d'une personne morale autonome, gérant les activités communes.

Les dynamiques de coopération

La coopération peut se structurer en trois dynamiques selon le type d'associations qui coopèrent :

- **Une dynamique conglomérale**
Dans le cas où les acteurs ont un objet social et des activités différentes. Exemple : une fête de quartier organisée par une association qui œuvre dans le domaine sportif et une autre dans le champ environnemental
- **Une dynamique verticale**
Dans le cas où les acteurs ont un objet social ainsi que des activités complémentaires. Exemple : Un projet d'accompagnement vers l'emploi co-construit par une association œuvrant dans le champ de la formation et une association dans le domaine de l'insertion professionnelle.
- **Une dynamique horizontale**
Dans le cas où les acteurs ont un objet social et des activités similaires. Exemple : Un festival de cinéma organisé par des associations cinéphiles.

Les raisons de coopérer

La première question à se poser est de savoir pourquoi l'on coopère. Bien souvent l'erreur est de se lancer dans une coopération sans poser de cadre et des objectifs clairs. Les motivations peuvent résulter de choix contraints ou stratégiques visant par exemple à ² :

- **Gagner en compétences**
Acquisition de savoir et savoir-faire
- **Améliorer le service auprès des bénéficiaires**
Expérimenter de nouveaux projets, améliorer la réponse aux besoins, la qualité du service rendu ou encore étendre l'offre
- **Construire sa légitimité sur un territoire**
Organiser un lobbying commun, répondre de manière concertée afin d'être force de proposition.

¹ Définition inspirée de synthèse de la 4^e journée Associa'ctive de 2016 ayant pour thématique la « Coopération avec les associations, levier économique et social des territoires ».

² Extrait du Magazine Jurisassociations de mai 2017 intitulée « La coopération en commun(S) ».

5 MONOGRAPHIES

CE GUIDE A POUR OBJET DE DONNER À VOIR DES BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE DE COOPÉRATION INTER-ASSOCIATIVE AU SEIN DES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE. L'OBJECTIF ÉTANT DE LES VALORISER MAIS ÉGALEMENT, D'IDENTIFIER LES FREINS ET LES LEVIERS À LA COOPÉRATION.

Pour ce faire, a été étudié le travail mené par 5 associations :

- **La Régie de quartier Empalot Services**
L'inter-associatif au service du renforcement du lien social
📍 *Empalot, Toulouse* **page 6**
- **La Salle Saint-Bruno**
L'inter-associatif au service du développement social d'un quartier
📍 *La Goutte d'Or, Paris 18^e arrondissement* **page 12**
- **Le Cinéma l'Univers**
L'inter-associatif au service d'une programmation culturelle citoyenne
📍 *Lille-Moulins, Lille* **page 18**
- **Le Comité Ufolep 34**
L'inter-associatif au service de l'animation des quartiers par le sport et les loisirs
📍 *Petit bard / Pergola, Croix d'argent, Mosson, Cévennes, Montpellier* **page 24**
- **La Ligue des Droits de l'Homme**
L'inter-associatif au service de la lutte contre les discriminations
📍 *Plusieurs villes de France :
Créteil, Saint-Fons, Montpellier, Toulouse, La Courneuve, Caen, Paris*..... **page 30**



La régie de quartier Empalot Services

L'inter-associatif au service du renforcement du lien social



L'ASSOCIATION

Missions et activités

Créée en **1996**, la régie de quartier Empalot Services a pour vocation de répondre aux besoins socio-professionnels peu ou non couverts sur le quartier, en y associant les habitants.

Empalot Services développe **2 types d'activités** :

- Marchandes via des prestations de service telles que le nettoyage intérieur et extérieur et l'entretien des espaces verts.
- Non marchandes telles que l'aide logistique aux associations du quartier, la mise œuvre de projets favorisant le lien social et des chantiers d'insertion ayant comme support l'entretien d'espaces verts publics.

Gouvernance

- Un conseil d'administration composé de :
 - Membres de droit constitutif, à savoir des représentants de l'État, du Conseil départemental et de la Ville.
 - Membres associés comprenant des associations ainsi que des habitants du quartier d'Empalot.
- Un bureau en charge de la gestion courante.

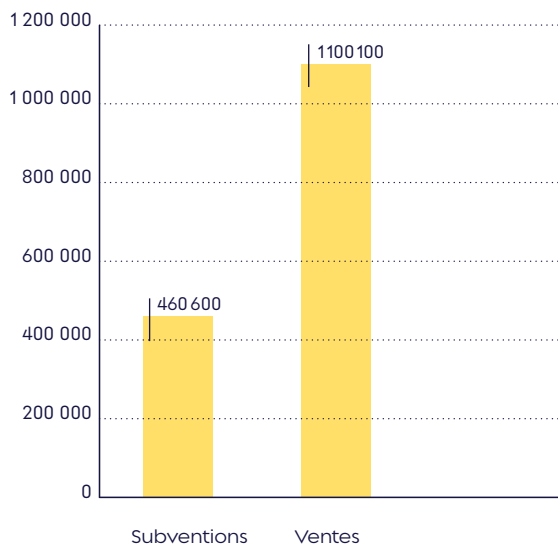
Équipes

40 salariés dont 10 permanents et 30 en insertion répartis entre la filière propreté et la filière espaces verts.

Réseaux d'appartenance

- Comité National de liaison des régies de quartier (CNLRQ).
- Syndicat des employeurs des régies de quartier.

Budget



Une régie de quartier, késaco ?

La charte du CNLRQ indique que les régies déploient un projet citoyen qui s'articule entre insertion socioprofessionnelle, éducation populaire et économie solidaire. Elles sont installées sur des territoires faisant face à des problématiques importantes et où il est nécessaire de « faire autrement ».

L'insertion professionnelle fait partie des objectifs centraux des régies de quartier. Le but étant de permettre à des publics éloignés de l'emploi de s'inscrire dans un parcours leur permettant d'acquérir des compétences techniques et sociales afin de trouver une solution pérenne en termes d'emploi ou de formation.

Les régies proposent de ce fait un encadrement renforcé. Les salariés bénéficient d'un accompagnement individualisé destiné à favoriser leur insertion sociale et professionnelle.

La régie de quartier Empalot Services dispose de **2 conventionnements avec l'État** :

- **1^{er} janvier 2008**
un agrément « entreprise d'insertion » qui lui permet d'accueillir des postes d'insertion.
- **Depuis le 1^{er} décembre 2010**
un agrément « structure porteuse de chantiers et ateliers d'insertion », qui lui permet d'accueillir jusqu'à 8 salariés en contrat à durée déterminée d'insertion.



LE QUARTIER

Le quartier d'Empalot est situé au sein de Toulouse Métropole. C'est le quartier en renouvellement urbain le plus proche du centre-ville. Selon l'INSEE¹, en 2013, le quartier d'Empalot compte 5 500 habitants avec un taux de pauvreté atteignant 43,2% contre 14% au niveau national.

¹ Institut national de la statistique et des études économiques
collecte, produit, analyse et diffuse des informations sur l'économie et la société française.

Le quartier est actuellement en pleine mutation. Les projets de rénovation urbaine mis en œuvre depuis maintenant 7 ans ont permis le développement d'un cœur de quartier constitué de commerces, d'une médiathèque et d'une station de métro.

Ces travaux visaient notamment à encourager la mixité sociale en favorisant l'arrivée de nouvelles catégories socioprofessionnelles sur le quartier.



LES ACTIONS DE COOPÉRATION

L'appui logistique aux associations

Pour soutenir le développement de projets et manifestations qui concourent à l'animation et au maintien du lien social, la régie met à disposition :

- Des **moyens matériels** tels que des outils ou encore des véhicules.
- Des **moyens humains par la mobilisation de personnels** pour l'entretien, la maintenance, le nettoyage et le transport du matériel.
- Du **savoir-faire** de la régie dans l'organisation d'un événement. La régie évalue les moyens techniques et humains nécessaires à la réalisation du projet et met en œuvre la programmation logistique.

Pour bénéficier de cette aide les acteurs doivent formaliser leur demande et justifier de l'intérêt de l'action en matière de lien social sur le quartier. Cette aide est apportée à titre gratuit par la régie et n'est pas formalisée par la signature d'une convention ou d'une charte.

La création d'un dispositif de co-construction de projets : « Les actions du 5 »

La Régie a développé, en 2018, « Les actions du 5 » pour répondre à un double objectif :

- Co-construire avec l'ensemble des partenaires associatifs et institutionnels des projets communs. En effet, le manque de visibilité concernant les actions de chacun conduit parfois les associations à développer des projets similaires ou très proches qui gagneraient à être menés conjointement :
 - un comité d'animation rassemblant l'ensemble des structures associatives du quartier a été créé.
- Aller à la rencontre des habitants pour échanger, informer, communiquer autour des actions des associations du quartier mais aussi identifier les besoins et les attentes des habitants :
 - un médiateur social a été recruté.

La participation à des projets collectifs

Par ailleurs, la régie pilote ou participe activement à des projets collectifs visant à favoriser le lien social sur le quartier :

- **Jours 2 Fêtes** est un projet culturel et festif accueillant plus de 400 habitants, chaque année. Plusieurs acteurs associatifs et institutionnels du quartier participent à ce projet.
- **Balcon fleuris** vise à améliorer le cadre de vie des habitants en contribuant au fleurissement des balcons du quartier. Deux fois par an, la régie de quartier Empalot Services distribue des balconnières et des plants de fleurs, et invite les associations ayant des actions à mener auprès des habitants à participer.
- **La Fête de quartier** est un projet organisé par le collectif Hasure¹. La régie intervient dans la programmation logistique et la mise à disposition de personnels et matériels.

« La régie est un partenaire fort qui nous apporte un soutien considérable notamment sur la logistique. »

Stéphane Garros, salarié du Collectif Hasure

¹ Le collectif Hasure est une association intervenant sur le quartier d'Empalot. Elle organise ces activités autour de l'animation locale, la démocratie locale ainsi que la laïcité.



Jours 2 fêtes.



LE FOCUS SUR UN PROJET INTER-ASSOCIATIF :

Jours 2 fêtes

Constat

L'explosion de l'usine d'AZF en 2001 a entraîné des dégâts importants sur le quartier d'Empalot. À la suite de cet événement, une partie de l'habitat a été démolie, ce qui a provoqué une désertification de la place du quartier. Pour y remédier, plusieurs acteurs associatifs et institutionnels impliqués sur le quartier ont lancé en 2001, une action festive et culturelle dénommée « Le chapiteau ». L'année 2003 marque la fin de cette action en raison de divergences sur le sens et les objectifs du projet.

En 2004, un nouveau collectif se crée et met en œuvre un nouveau projet culturel et festif intitulé Jours 2 fêtes sur le quartier d'Empalot avec le soutien de la Fondation GDF.

Objectifs

Ce projet propose des activités culturelles ouvertes à tous les habitants du quartier durant 3 jours visant à :

- o Lutter contre l'isolement des personnes.
- o Favoriser la mixité générationnelle.
- o Impliquer les habitants dans la vie du quartier.

Parties prenantes

Le collectif est composé de :

- o **Génération Solidaires**, association œuvrant à aider les personnes âgées à rester à leur domicile en leur apportant un accompagnement adapté.
- o **Le Collectif Hasure**.
- o **La Brique Rouge** qui est un centre culturel et d'animation de la ville de Toulouse implanté sur le quartier d'Empalot.
- o **Le Centre social² Empalot** géré par la CAF de Haute-Garonne.
- o **Régie de quartier Empalot services**.
- o **Les salariés et bénévoles** des associations sont mobilisés dans la mise en œuvre de cette action.

Mise en œuvre

- I- La régie identifie et mobilise les parties prenantes de ce projet.
- II- Les parties prenantes mettent à disposition leur expertise au travers de réunions mensuelles et travaillent collectivement sur les activités, la communication et l'organisation logistique.
- III- Un prestataire est sollicité pour la réalisation des affiches et flyers. Les outils de communication sont diffusés aux associations du quartier afin qu'elles puissent relayer l'information auprès des habitants.
- IV- La Brique Rouge met à disposition ses locaux pour l'événement.

Activités réalisées

- o **Spectacles de magie** à destination des enfants et de leurs familles.
- o **Concerts dansants** à destination de tous les publics.

Outils et méthodes utilisés

- o **Cycle d'échange** et de concertation animé par la Régie.
- o **Flyers et supports de communication**.

Éléments de bilan

- o **376 habitants** ont assisté au spectacle en 2018.
- o **24 élus et partenaires** ont assisté à la manifestation.
- o Un événement qui favorise les rencontres entre habitants et associations du quartier.

² Un centre social est un équipement de quartier à vocation sociale globale, ouvert à l'ensemble de la population habitant à proximité, offrant accueil, animation, activités et services à finalité sociale.



L'ANALYSE

Raisons de coopérer

Améliorer l'offre de service

L'appui logistique délivré par la régie de quartier Empalot Services vise à soutenir des projets répondant aux besoins et aspirations des habitants.

Gagner en compétences

Par les « actions du 5 », la régie de quartier Empalot Services souhaite intensifier les coopérations entre les associations intervenant dans le quartier.

Moyens partagés

Matériels

Outils et véhicules utilisés dans le cadre de l'appui logistique

Ressources humaines

Mobilisation des salariés de la régie de quartier Empalot Services dans le cadre de l'appui logistique.

Moyens financiers

Absence de flux financier.

Ressources relationnelles

Mise en œuvre à moyen terme d'espaces physiques de rencontre et de concertation entre les acteurs associatifs.

Forme de coopération

Non formalisée

Les coopérations générées par les actions de lien social à savoir l'appui logistique et « les actions du 5 » ne font l'objet ni d'une convention de partenariat ni d'une création ex-nihilo d'une entité juridique.

Dynamique de coopération

Congloméral

Les actions de lien social mobilisent des partenaires associatifs ayant des objets divers.

Par son appui logistique et sa volonté d'intensifier les coopérations, la régie de quartier Empalot Services est un soutien incontournable à la vie associative.

Points forts

Un soutien logistique qui répond à un besoin fort des associations intervenant dans le quartier

Une volonté de développer les espaces physiques d'échange et de concertation en adéquation avec les attentes des habitants par la mise en œuvre du projet : « les actions du 5 ».

Points d'attention

Il n'est pas toujours évident d'évaluer si les projets développés et soutenus coïncident avec les besoins des habitants.

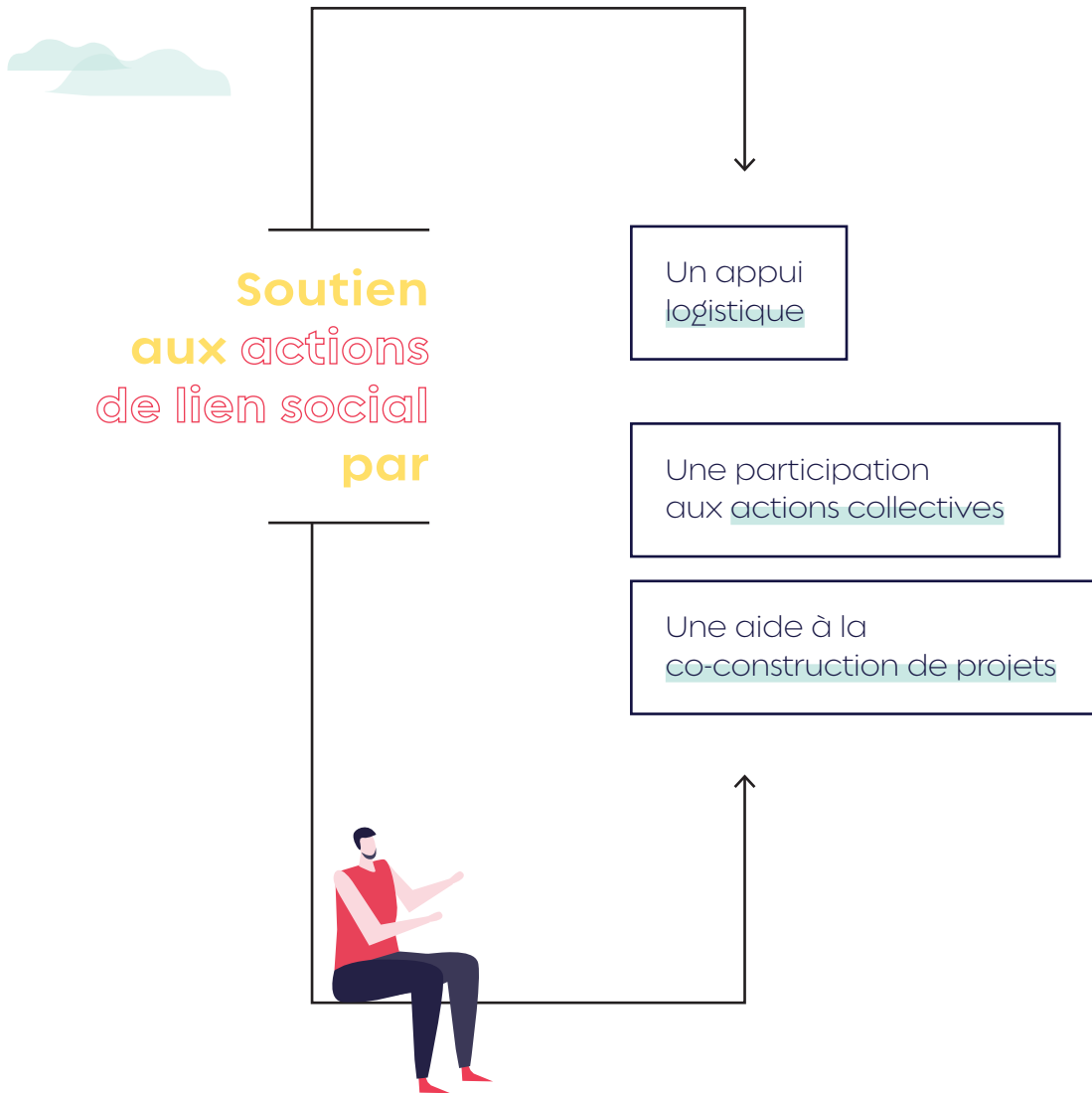
Veiller à ce que l'ensemble des parties prenantes du projet se mobilisent autour des finalités du projet et non pour un intérêt particulier.

« On travaille tous pour un collectif on n'est pas là pour faire valoir sa structure ou ses propres adhérents. »

Anne Werbrouck, directrice adjointe de la Régie de quartier Empalot Services

EN
SAVOIR
PLUS

contact@empalotservices.fr



La Salle Saint-Bruno

L'inter-associatif au service
du développement social d'un quartier



L'ASSOCIATION

Missions et activités

Depuis sa création en **1992**, la Salle Saint-Bruno (SSB) a pour objet de promouvoir, conduire et soutenir des initiatives collectives d'habitants et d'associations contribuant au développement global du quartier de la Goutte d'Or, à Paris.

Les activités de la Salle Saint-Bruno s'articulent autour de **2 axes** :

- Animation de quartier – Soutien aux initiatives – information – orientation :
 - Les actions d'accueil et d'information pour les habitants et associations du quartier.
 - La mutualisation d'espaces de travail.
 - L'accompagnement et le développement de projets collectifs.
- Emploi – Insertion – Formation – Numérique :
 - L'espace de proximité emploi
Accueil, orientation et accompagnement des personnes en recherche d'emploi.
 - L'espace public Numérique
Accueil, orientation et accompagnement des personnes éloignées du numérique.

Gouvernance

2 instances dirigeantes :

- Un conseil d'administration constituant l'organe exécutif de l'association et qui regroupe des représentants des différents collèges.
En 2018, on compte 14 associations, 8 habitants et 6 membres du collège institutionnel.
- Un bureau de 6 personnes assurant la gestion courante.

Une assemblée générale composée de **3 blocs** :

- Un collège « associations » constitué d'associations adhérentes ayant une activité dans le quartier de la Goutte d'Or et disposées à s'impliquer dans le partenariat local. Chaque association dispose de 5 voix.
- Un collège « habitants » constitué d'adhérents personnes physiques qui participent à l'une ou l'autre des actions de la SSB. Chaque membre dispose d'une voix.
- Un collège « institutions » composé de 6 membres comprenant 5 élus dont un représentant de la politique de la ville. Ce collège est consultatif.

Équipes

12 salariés

40 bénévoles réguliers

200 bénévoles ponctuels.



La Goutte d'Or en Fête.

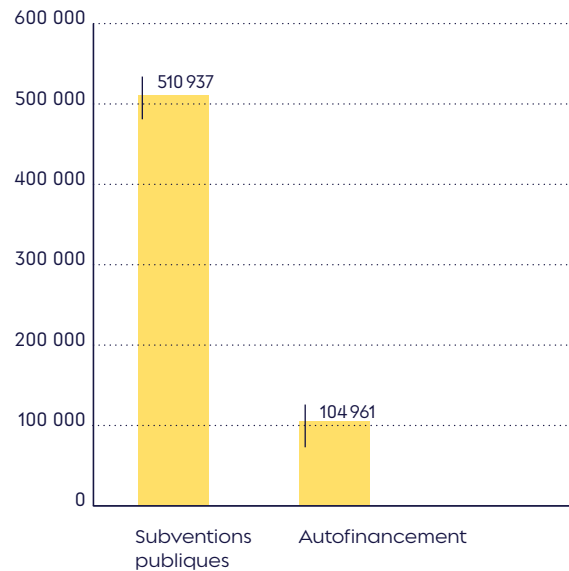
Réseaux d'appartenance

- Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France.
- Conseil citoyen du 18^e arrondissement de Paris.
- Tous Bénévoles¹
- Collectif des Associations Citoyennes (CAC)².

¹ Tous Bénévoles est une association qui a pour mission principale de faciliter la mise en relation entre les associations et les candidats bénévoles.

² Le Collectif des Associations Citoyennes lutte pour la reconnaissance du rôle des associations dans la société et contre leur réduction à l'état de prestataires.

Budget



LE QUARTIER

Situé dans le 18^e arrondissement de Paris, la Goutte d'or est un quartier populaire densément peuplé qui compte près de 24 000 habitants. Il se caractérise par une part importante d'habitants de nationalités étrangères représentant près de 28 % de la population ainsi qu'un nombre considérable de jeunes avec 31 % de la population ayant moins de 25 ans.

Le quartier est marqué par une précarité élevée avec près d'un quart des habitants disposant d'un revenu sous le seuil de pauvreté¹.

Le taux de jeunes ni en emploi ni en étude est de 20 % soit 2.5 fois supérieur à la moyenne parisienne. Par ailleurs, près de 40 % des habitants sont sans diplôme, une proportion deux fois plus importante que pour l'ensemble du territoire parisien.

Le quartier se caractérise également par un tissu associatif dense et dynamique².

¹ Source contrat de ville 2015-2020 – Quartier Goutte d'Or.

² Étude d'avril 2019 réalisée par l'Atelier Parisien d'Urbanisme sur les quartiers de la politique de la ville du 18^e arrondissement de Paris (évaluation à mi-parcours du contrat de ville de Paris 2015-2020 – Volet 1).



LES ACTIONS DE COOPÉRATION

Une coordination inter-associative

Il faut remonter aux premières opérations de rénovation urbaine dans les années 1980 pour comprendre, en partie, la naissance de la Salle Saint-Bruno. En effet, les habitants du quartier de la Goutte d'Or ont souhaité faire entendre leur voix dans le cadre de ces opérations. Grâce à leur mobilisation, les habitants, souvent réunis en associations, ont pu obtenir un certain nombre d'engagements : droit au relogement sur place, nouveaux équipements publics...

Pour structurer cette dynamique, une vingtaine d'associations créent la « coordination inter-associative » afin de peser durablement sur les décisions.

« L'inter-associatif a permis de rassembler les collectifs qui souhaitaient s'exprimer sur la rénovation urbaine. »

Bernard Massera, ancien président d'Accueil Goutte d'Or¹ et de la Salle Saint-Bruno.

La coordination inter-associative du quartier est une modalité d'organisation qui favorise le partage d'informations et d'expertises sur les problématiques du quartier. Elle mène des actions pour le « développement global du quartier, dans une optique de lutte contre les exclusions de toutes sortes et de meilleure insertion de l'ensemble de la population d'un quartier qui doit rester populaire »². C'est également un outil visant à construire et porter une parole politique commune vis-à-vis des pouvoirs publics.

Un espace de soutien à la vie associative

Parmi les problématiques identifiées par la coordination, la difficulté pour les associations du quartier à bénéficier de locaux. Afin d'y remédier, onze associations du quartier déposent un projet pour la création de locaux associatifs auprès de la Mairie du 18^e arrondissement de Paris qui a accueilli favorablement la demande. Le choix s'est porté sur la chapelle Saint-Bruno, qui a délivré pendant un quart de siècle des cours de catéchisme.

C'est ainsi que le 2 décembre 1991, l'Association de Gestion de la Salle Saint-Bruno est née.

La SSB en tant qu'espace au service des habitants et des associations, dispose d'une expertise sur les problématiques des habitants et la vie associative du quartier.

De ce fait, elle est en mesure d'informer les associations sur les besoins sociaux du territoire mais également de les mettre en relation avec les interlocuteurs adaptés.

Elle propose également des équipements (matériels, salles de travail...) et un accompagnement personnalisé aux associations afin qu'elles puissent développer leurs activités. À noter que plus de 100 associations utilisent les équipements de la Salle Saint-Bruno.

Un incubateur de projets inter-associatifs

La SSB encourage les coopérations entre les associations du quartier par l'animation de groupes de travail thématiques. Ces derniers sont composés d'associations du quartier et d'acteurs institutionnels qui se réunissent pour travailler ensemble sur des problématiques identifiées. Ces groupes de travail peuvent donner naissance par la suite à des projets portés, pour certains, par la SSB.

« La Salle Saint-Bruno est une réunion d'associations dont le but est d'échanger sur les problématiques du quartier. Une partie de ces échanges peuvent déboucher sur la création de projets portés par la Salle Saint-Bruno. »

Maud Gillet, coordinatrice de l'Axe Emploi – Insertion – Formation – Numérique.

Quelques exemples de projets collectifs coordonnés par la Salle Saint-Bruno :

- **L'espace Numérique** qui accompagne les habitants et partenaires du quartier à l'utilisation des outils numérique.
- **L'Espace de proximité Emploi** qui propose un accompagnement à la recherche d'emploi et qui constitue un espace ressources sur les questions d'emploi, de formation et d'insertion pour les acteurs du quartier.
- **Le Média Local « Goutte d'Or et Vous »** qui est un site internet participatif visant à informer sur l'actualité du quartier, soutenir et valoriser les initiatives locales et contribuer au débat démocratique en créant un espace d'expressions citoyennes.

¹ Extrait du préambule de la charte de la Coordination inter-associative de la Goutte d'Or.

² Extrait du préambule de la charte de la Coordination inter-associative de la Goutte d'Or.



LE FOCUS SUR UN PROJET INTER-ASSOCIATIF :

la Goutte d'Or en Fête

Constat

Pour favoriser à la fois l'image du quartier et sa cohésion sociale, la Goutte d'Or avait besoin d'un événement festif pour rassembler tous les publics dans leur diversité.

Objectifs

- Valoriser le quartier et ses habitants.
- Encourager la participation et l'engagement des habitants.
- Favoriser une coopération de long terme entre les acteurs associatifs du quartier.
- Développer une programmation culturelle de qualité.

Parties prenantes

La Goutte d'or en Fête est co-organisée par des associations du quartier. Elle mobilise des salariés, bénévoles associatifs, des habitants ainsi que des établissements culturels (La bibliothèque Goutte d'Or, le Centre FGO-Barbara¹) avec le soutien des services de la Ville de Paris et de la Mairie du 18^e arrondissement de Paris.

Mise en œuvre

L'organisation de la fête de quartier a évolué au fil du temps, des engagements et des moyens pour s'adapter aux possibilités et envies des associations impliquées. Plusieurs temps d'échange sont organisés sur l'année pour favoriser l'interconnaissance entre les acteurs associatifs :

- I- Un séminaire d'échanges a été organisé au début de l'année 2018 réunissant les organisateurs de la fête au sein de la SSB. Ce temps a été l'occasion de réinterroger les objectifs prioritaires, les modalités d'organisation et de prise de décision via la rédaction d'une charte.
- II- Des groupes de travail thématiques ponctuels et ouverts à tous sont créés en fonction des besoins liés à l'événement. Ces groupes se réunissent tout au long de l'année.
- III- Une rencontre entre les groupes de travail a été organisée en mai 2018 dans le but de favoriser les rencontres entre les acteurs du quartier.

Activités réalisées

- Programmation musicale (concerts).
- Spectacles.
- Projection de films.

Outils et méthodes utilisés

- Espace en ligne de partage de documents.
- Espaces physiques d'échanges et de concertations.
- Utilisation d'outils, méthodes d'éducation populaire.

Éléments de bilan

- Événement coordonné par SSB chaque année depuis 2006.
- 61 structures ont participé aux différents moments d'organisation et d'animation.
- 74 partenaires mobilisés tout au long de l'année dont 14 structures du quartier qui ont participé pour la première fois.
- 280 bénévoles actifs sur les 3 jours de l'événement.
- Un événement permettant de faire connaître les associations du quartier.



Personne ne vient sous le nom de sa structure, l'interconnaissance passe par la discussion les échanges informels pendant la fête. »

Sylvain Lopéra, directeur de l'association A.D.O.S²

² Extrait du préambule de la charte de la Coordination inter-associative de la Goutte d'Or.

¹ Établissement culturel du 18^e arrondissement de la ville de Paris qui accompagne le développement de projets artistiques musicaux.



L'ANALYSE

Raisons de coopérer

Améliorer l'offre de service

L'association porte et soutient des projets inter-associatifs. Elle met également des moyens matériels à disposition des associations adhérentes. La SSB, en tant qu'espace d'information et de mise en relation, permet aux associations de développer des actions complémentaires sur le territoire et contribue ainsi à favoriser de la cohérence entre les acteurs du territoire au profit des habitants.

Gagner en compétence

En mettant en relation des acteurs via les groupes de travail, la SSB favorise la mutualisation de compétences et le développement de projets collectifs.

Moyens partagés

Matériels

Soutien aux associations par la mise à disposition de locaux et de matériels.

Ressources humaines

Présence de salariés pour accompagner les associations du quartier dans le développement de projets collectifs. Mobilisation des bénévoles des différentes associations du quartier dans le cadre d'événements tels que la Goutte d'Or en Fête.

Moyens financiers

La SSB porte certains projets issus de réflexion des groupes de travail thématique.

Ressources relationnelles

Mutualisation de compétences entre les acteurs associatifs.

Forme de coopération

Organique

Création d'une entité juridique à savoir la Salle Saint-Bruno

Dynamique de coopération

Conglomérale

Les associations adhérentes ont des objets divers.

Points forts

La création d'une entité juridique permet le portage de projets collectifs et inter-associatifs.

Par ses missions, la SSB a développé une expertise sur les problématiques des habitants et une connaissance approfondie de la vie associative du quartier. Les salariés et bénévoles de l'association accompagnent les associations nouvellement créées et favorisent leur intégration dans le tissu d'acteurs locaux.

Points d'attention

La coordination de groupes de travail inter-associatifs nécessite de concilier les attentes et les différences de points de vue entre les acteurs.

Les différences en matière de pratiques et de culture de travail entre les acteurs associatifs nécessitent de trouver des outils appropriables par tous.

« Les associations et les habitants n'ont pas toujours les mêmes pratiques de travail, c'est pourquoi il faut veiller à trouver un langage commun permettant d'avancer ensemble tout en étant bienveillant. »

Melissa Vicaut, chargée de projets inter-associatifs.

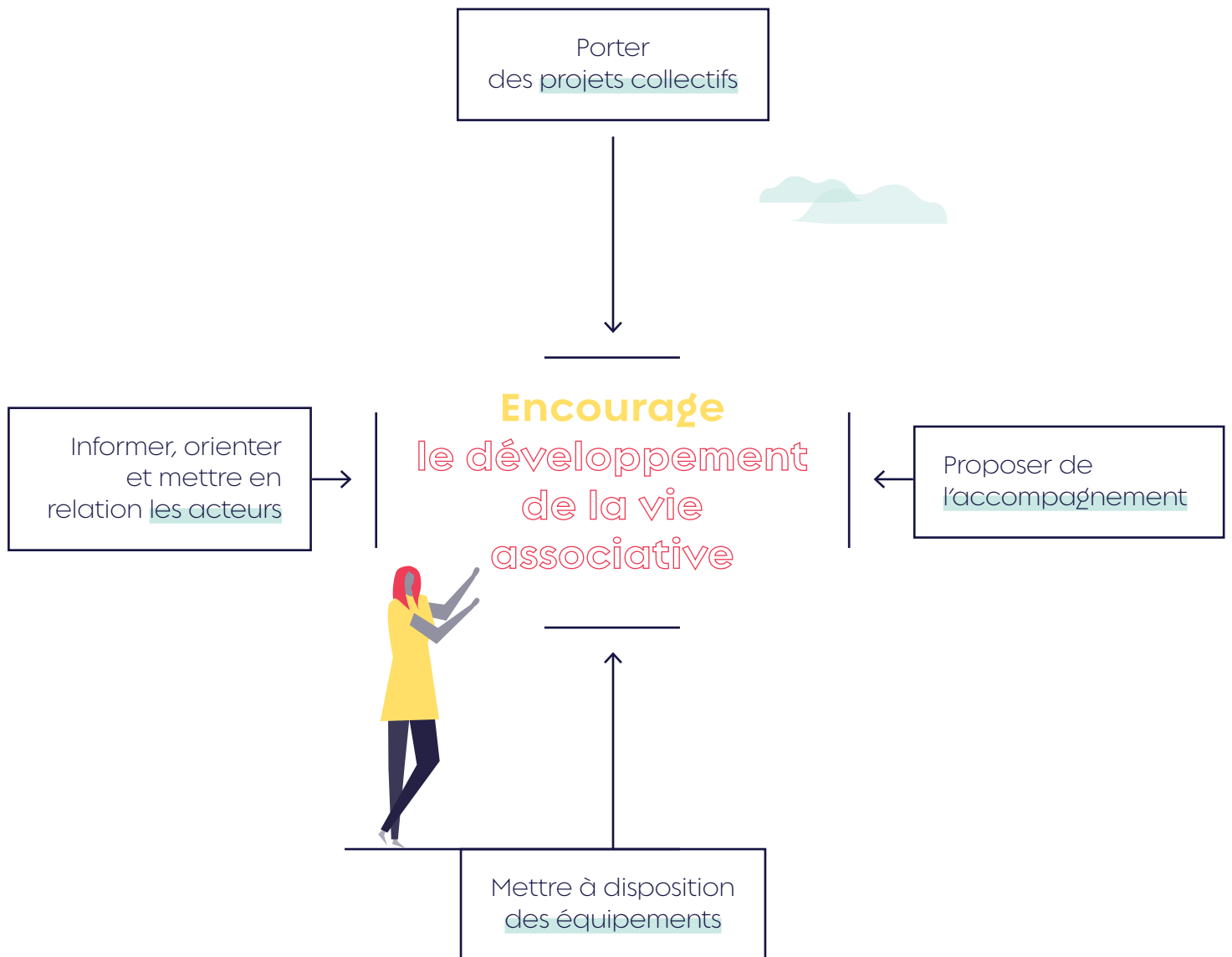
Bien souvent, les parties prenantes ne s'impliquent pas de la manière et à la même intensité. Afin de soutenir une participation active, il est nécessaire de prévoir des techniques d'animation qui favorise l'implication de l'ensemble des parties prenantes.

« Il faut bien veiller à ce que chacun puisse trouver sa place lors de la construction d'un projet afin d'avoir un investissement de tous. »

Sylvain Lopera, directeur de l'association A.D.O.S.



www.sallesaintbruno.org
contactssb@sallesaintbruno.org



Le cinéma l'Univers

L'inter-associatif au service
d'une programmation culturelle citoyenne

cinéma
l'Univers

L'ASSOCIATION

Missions et activités

Depuis sa création en 1999, le cinéma l'Univers vise à démocratiser l'accès à la culture, sensibiliser à l'image et à soutenir la diffusion d'une cinématographie peu visible dans les cinémas des centres-villes.

Le projet de l'Univers s'articule autour de **3 axes** :

- **L'accompagnement des nouveaux adhérents** dans le développement de projets audiovisuels par les salariés et les membres actifs du cinéma l'Univers.
- **Une programmation audiovisuelle** réalisée par l'équipe professionnelle du cinéma l'Univers et une programmation à l'initiative des associations adhérentes.
- **La mutualisation d'espaces et de ressources** tels que le Labo de l'Univers (dédié à la production photographique) ou encore la salle de cinéma.

Gouvernance

- **Un conseil d'administration** composé de deux tiers d'associations et d'un tiers de membres individuels.
- **Un bureau composé de 6 personnes minimum** en charge notamment de la direction des ressources humaines.

Équipes

20 bénévoles actifs
dont **12** sont membres du conseil d'administration.

2 salariées :

- Une coordinatrice chargée de l'administration générale et du projet global de l'association.
- Une coordinatrice en charge de la programmation et de l'action culturelle.

La direction des ressources humaines est assurée par le conseil d'administration de l'association. L'un des administrateurs a un rôle de référent salarié, en charge des questions des ressources humaines.

Membres

61 associations et **48 adhérents individuels** adhèrent à l'association.

L'adhésion ouvre droit aux matériels et aux espaces du cinéma. Le montant de l'adhésion des associations varie en fonction du budget, du nombre de salariés et de leur implication dans les activités de l'association.

2 catégories de membres :

- **Les membres « actifs »** qui s'impliquent activement dans les activités de l'association. Cet engagement leur permet de bénéficier d'une réduction du montant de leur cotisation. Parmi les 61 associations adhérentes, 42 sont des membres actifs.
- **Les membres « associés »** qui choisissent de ne pas s'impliquer activement dans les activités de l'association et de ce fait bénéficient du tarif d'adhésion classique.

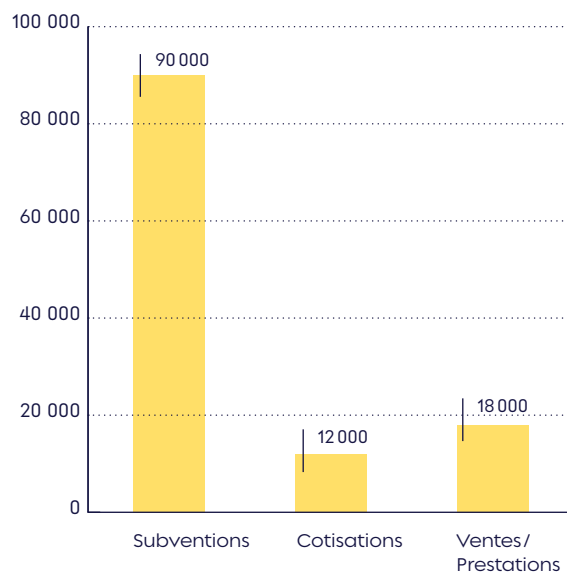
Grille des tarifs d'adhésion

	Petite structure (2 salariés max et 150 000 € de budget annuel maximum)	Grande structure (plus de 2 salariés et plus de 150 000 € de budget annuel)
Membre actif	70 € (+ 210 € de caution « statut actif »)	200 € (+200 € de caution « statut actif »)
Membre associé	280 €	400 €

Partenaires opérationnels

- **Le Centre régional de la photographie** Hauts-de-France.
- **Le Studio Braxton**
Studio photo basé à Bruxelles spécialisé dans la photographie argentine.
- **Pôle 3D**
École d'informatique située à Roubaix.
- **La Direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse - Nord.**
- **Le FLOW**
Équipement culturel de la ville de Lille adapté aux pratiques du rap, de la danse, du slam et de la création plastique.
- **Le Grand Sud**
Salle de concert située dans le quartier de Lille Sud accueillant de nombreuses manifestations culturelles.

Budget



LE QUARTIER

Le cinéma l'Univers est implanté dans le quartier Lille-Moulins au sein de la Métropole Lilloise. Selon l'Insee¹, en 2016, on dénombre 19 614 habitants avec un taux de pauvreté de 21,4 % contre 14,7 % au niveau national.

Dans les années 1970, le quartier Moulins-Sud a subi de profondes transformations liées aux projets de réhabilitation. Les anciennes usines textiles ont été transformées en nouveaux logements et en équipements publics. Ces travaux se sont poursuivis dans les années 1990 par des opérations de renouvellement de l'habitat ancien. Le cinéma L'Univers est, à l'origine, un ancien cinéma commercial d'art et d'essai autonome dénommé l'O.R.L.E.I.S² affilié à la Ligue de l'Enseignement³.

Le cinéma proposait des séances grand public et des séances plus pointues afin d'attirer un public cinéophile ne fréquentant habituellement pas le quartier. En 1992, la salle a fermé en raison de difficultés économiques. À la suite de cette fermeture, le cinéma a été racheté par la Ville de Lille.

Quelques années plus tard, un collectif composé d'associations et de personnalités du quartier fortement impliquées dans les travaux de réhabilitation et la sauvegarde des lieux symboliques a souhaité réinvestir le cinéma. Le collectif avait pour ambition de mettre en œuvre une programmation culturelle libre et ouverte à toutes les sensibilités. En 1999, la Mairie de Lille décide de mettre à disposition de ce collectif le lieu : l'association l'Univers est née.

¹ Institut national de la statistique et des études économiques.

² Office Régional Laïque d'Éducation à l'Image et par le Son.

³ La ligue de l'enseignement est un mouvement laïque d'éducation populaire, proposant des activités éducatives, culturelles, sportives et de loisirs. Elle regroupe, à travers 103 fédérations départementales, près de 30 000 associations locales.



LES ACTIONS DE COOPÉRATION

La mutualisation des ressources et la valorisation des associations adhérentes

Le cinéma tire sa spécificité des moyens proposés pour encourager l'expression artistique et la programmation culturelle :

En matière de moyens logistiques,
le cinéma l'Univers propose aux associations adhérentes :

- o Une salle de projection de 92 places.
- o Un espace d'accueil avec buvette.
- o Des espaces d'ateliers.

En matière d'accompagnement, les associations adhérentes peuvent bénéficier d'un soutien personnalisé sur les différentes étapes de la programmation. Cet accompagnement est dispensé par l'équipe salariée de l'Univers mais aussi par les membres actifs. Les nouveaux adhérents peuvent notamment bénéficier de conseils méthodologiques sur le montage de projet, de conseils juridiques et administratifs en matière de programmation.

« Les associations ont des objets diversifiés. Cette diversité leur permet d'échanger sur le cœur de compétences. »

Marie Maillard,
Coordinatrice Administration et Projet Global

En matière de communication, les programmations des adhérents sont valorisées dans une démarche globale de communication. Un programme papier est édité tous les 2 mois à 5 000 exemplaires. Sont également gérées par l'Univers, les relations presse tout comme la communication auprès des différents partenaires institutionnels et associatifs.



Des images à tous les âges.

La création d'une programmation riche et variée

L'Univers n'est pas un cinéma traditionnel car il n'est pas composé d'un programmeur unique et permanent. Sa programmation se construit en 2 volets, l'un réalisé par l'équipe salariée et l'autre à l'initiative des associations adhérentes.

Le volet programmation à l'initiative des associations adhérentes permet aux associations membres d'être à l'initiative de plus de 70 % de la programmation du cinéma. Elles disposent d'une grande liberté dans le choix des thématiques et des projections. Fort de ces 60 associations adhérentes, l'Univers porte une programmation dynamique et cela sur toute la saison culturelle. Cette volonté de laisser place à l'expression artistique et culturelle est liée notamment au souhait de créer des synergies entre les membres afin de provoquer des rencontres et le développement de projets collectifs.

L'équipe salariée est chargée de coordonner ces programmations avec l'objectif de créer une cohérence entre les propositions et de mettre en relation des associations qui travaillent sur des thématiques communes ou complémentaires. Sur ces temps de programmation libre, les bénévoles et salariés des associations adhérentes sont responsables de la gestion de leurs événements. En pratique, lorsqu'une association décide de programmer une projection, elle doit réserver son créneau sur le planning par l'intermédiaire des salariés de l'association.

Le volet programmation réalisé par l'équipe salariée permet de fédérer les associations adhérentes autour de thématiques communes, de fils rouges. À titre d'exemple, l'action « Des images à tous les âges » rassemble les associations adhérentes autour d'un projet commun : l'éducation à et par l'image.

« Le Cinéma L'Univers est l'occasion d'être visible par le public du cinéma. Des gens viennent voir notre programmation sans nous connaître. Ainsi, les associations bénéficient d'un lieu qui existe indépendamment de ses membres, disposant d'une identité et d'un public propre. »

Thomas Dumont, vidéaste et ancien administrateur de l'Univers au titre de l'association Nayra.



LE FOCUS SUR UN PROJET INTER-ASSOCIATIF :

des images à tous les âges (DIATLA)

Constat

Avant ce projet, il n'existait pas dans le quartier de dispositifs d'éducation à et par l'image notamment à destination des plus jeunes. Pourtant, leur utilisation des écrans (jeux vidéo, réseaux sociaux, fictions...) ne cesse de s'accroître, faisant évoluer les enjeux d'éducation aux images.

Objectifs

Le projet vise à développer des actions culturelles et éducatives dédiées au jeune public. Les actions du projet DIATLA fonctionnent comme un laboratoire d'expériences, permettant aux associations de tester de nouvelles activités.

Parties prenantes

Dans le cadre du DIATLA, l'Univers fait appel aux associations adhérentes ainsi qu'aux partenaires publics du quartier tels que le Centre social Maison Quartier Moulins¹.

Mise en œuvre

- I- L'équipe professionnelle de l'Univers propose un cadre commun autour du projet.
- II- En fonction des activités imaginées, l'équipe professionnelle sollicite des associations adhérentes ainsi que des structures de la petite enfance, afin de co-construire les actions. La mobilisation des associations adhérentes peut se faire de deux manières :
 - Par le lancement d'appels à bénévoles pour l'accueil du public et l'animation des activités.
 - Par le lancement d'appels à projets afin de mobiliser et valoriser le savoir-faire des associations adhérentes à travers la mise en œuvre d'une action culturelle et éducative.

Activités réalisées

- o **Des ateliers d'éveil au cinéma**
Les Tout-petits cinés pour les 3-5 ans.
- o **Des ateliers de sensibilisation**
Pour parler autrement auprès d'un jeune public d'enjeux citoyens : handicap, racisme, violence...
- o **Des ateliers de découverte**
Pour former à la lecture et au décryptage des images.
- o **Des ateliers audiovisuels**
Pour apprendre à réaliser une production audiovisuelle (réflexion et écriture du scénario, fabrication des décors et accessoires, manipulation des équipements techniques travail sur une bande-son...).
- o **Des ateliers débats**
Pour apprendre à développer et exprimer un point de vue sur une thématique donnée.

Outils et méthodes utilisés

- o Espace en ligne de partage de document (fiches pratiques, réservation salle de projection...).
- o Des rencontres régulières.

Éléments de bilan

- o Reconduite annuelle depuis 2009.
- o Un succès auprès des écoles et familles.
- o Le développement de nouveaux partenariats pour élargir progressivement les publics ciblés (lycées et collèges, EHPAD, Protection Judiciaire de la Jeunesse...).

¹ Un centre social a pour vocation d'être au cœur des quartiers ou des communes pour proposer des animations. C'est également un lieu de vie, d'échanges et de rencontres qui donnent aux habitants la possibilité de participer à la vie du quartier ou de la commune.



L'ANALYSE

Raisons de coopérer

Gagner en compétences

Par le partage de savoir-faire entre adhérents et d'un accompagnement dispensé par les salariés de l'association.

Améliorer l'offre de services

Par la mise à disposition de moyens adaptés à la programmation audiovisuelle.

Moyens partagés

Matériels

Mutualisation d'espaces et d'outils.

Ressources humaines

L'équipe professionnelle et les membres actifs chargés d'assurer les activités du Cinéma.

Moyens financiers

Lancement d'appels à projets dans le cadre des actions : « Des images à tous les âges » pour financer des actions réalisées par les membres.

Ressources relationnelles

Accompagnement des nouveaux membres par les associations adhérentes et l'équipe dans le cadre de leur programmation.

Forme de coopération

Organique

Coopération formalisée par l'association l'Univers.

Dynamique de coopération

Conglomérale

Présence d'associations avec des objets divers.

Le cinéma l'Univers constitue une véritable singularité. La mise à disposition d'espaces de création, d'expérimentation et l'accompagnement proposé favorisent le développement d'une programmation à l'initiative des associations adhérentes permettant l'expression de sensibilités associatives et citoyennes diverses et variées.

Points forts

Des outils et des espaces mutualisés favorisant le développement d'une programmation audiovisuelle à l'initiative des associations adhérentes.

Une programmation réalisée par l'équipe professionnelle regroupant les associations autour de principes et de valeurs partagés(e)s.

Depuis 1999, l'association a accompagné plus de 400 associations en leur permettant de se confronter ou de se renforcer dans l'organisation d'événements culturels.

Points d'attention

Les adhérents peuvent développer des projets de manière autonome au sein du Cinéma l'Univers. C'est pourquoi il est nécessaire de prévoir des temps de rencontres physiques entre les adhérents afin de favoriser l'interconnaissance et le développement d'une cohésion de groupe.

Dans le cadre de la programmation à l'initiative des associations adhérentes, **les associations cinéphiles peuvent librement proposer leur projet**. Cela implique de la part des salariées un travail de coordination important afin d'assurer une cohérence éditoriale.

Pour éviter un essoufflement des actions, **des temps de rencontre et de bilan régulier avec les partenaires sont nécessaires** pour évaluer l'avancée et apporter des solutions aux difficultés rencontrées.

EN
SAVOIR
PLUS

www.lunivers.org
cinema@lunivers.org



Favorise
le développement
d'une programmation culturelle
associative **riche et variée**

Le comité départemental Ufolep 34

L'inter-associatif au service de l'animation des quartiers
par le sport et les loisirs



L'ASSOCIATION

Missions

L'Union française des œuvres laïques d'éducation physique (Ufolep) est une Fédération sportive affinitaire et multisport née de la volonté de faire du sport un acte éducatif et citoyen par le plaisir du jeu.

Créée en 1928 au sein de la Ligue de l'Enseignement, l'Ufolep développe une pratique sportive associative solidaire et inclusive. Agréée par le Ministère des Sports, l'Ufolep est la première Fédération sportive multisport en France.

Le comité Ufolep 34 est une délégation départementale de la fédération de l'Ufolep. Constitué sous forme associative, le comité fédère des associations sportives de l'Hérault autour d'une pratique au service de l'éducation et de la citoyenneté.

Le Comité Ufolep 34 organise ses activités autour de **4 secteurs** :

- **La vie associative et sportive** qui se formalise autour de projets multisports (écoles de sports, de Gymnastique Rythmique et Sportive...) et de commissions visant à organiser la pratique sportive entre les associations affiliées.
- **L'Accueil de loisirs sportifs** permettant aux enfants de pratiquer occasionnellement ou régulièrement une activité sportive en dehors des temps scolaires. Cela peut prendre la forme d'accueils loisirs sans hébergement¹ ou encore de séjours collectifs.
- **Des parcours d'insertion et de formation.** Les premiers visant à accompagner les jeunes adultes vers les métiers de l'animation et du sport, et les seconds à leur fournir un diplôme d'animateurs et de dirigeants d'associations affiliées.
- **Le sport citoyenneté** qui relève d'un engagement du comité Ufolep 34 autour de l'action sociale et sportive dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Depuis 2004, il a accentué son action dans les territoires populaires avec un objectif de fédérer et d'accompagner les associations de proximité qui agissent dans les territoires dits « sensibles ».

Gouvernance

90 associations fédérées pour un total de **2 339 licenciés**.

2 instances dirigeantes :

- **Un Comité Directeur** composé de 18 membres qui constitue l'organe exécutif de l'association.
- **Un bureau** composé de 7 membres en charge des affaires courantes et prend toute décision nécessaire à la bonne marche de l'association.

Équipes

18 bénévoles (hors associations affiliées), **10 à 15 volontaires** en service civique et près de **130 salariés** dont :

- **Une équipe de direction et d'administration** composée de 9 personnes.
- **Une équipe de responsables d'activités** de 11 personnes.
- **Une centaine d'animateurs.**

Réseaux d'appartenance

- **La Ligue de l'Enseignement**
- **Fédération nationale de l'Ufolep**

¹ L'accueil de loisirs sans hébergement propose d'accueillir les enfants à l'occasion de leurs loisirs.

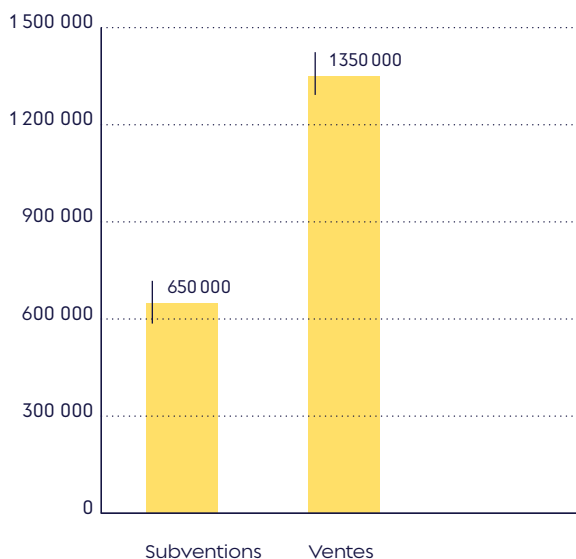
Partenaires opérationnels

- o **Le Centre social¹ l'île aux familles de la Paillade.**
- o **Les Maisons pour tous des quartiers dans lesquels intervient le Comité Ufolep 34.**
- o **Le Conseil Départemental.**
- o **Les associations de prévention spécialisée² des quartiers dans lesquels il intervient.**

¹ Un centre social est un équipement de quartier à vocation sociale globale, ouvert à l'ensemble de la population habitant à proximité, offrant accueil, animation, activités et services à finalité sociale.

² Associations œuvrant dans le champ socio-éducatif afin de prévenir la marginalisation et faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes en difficulté et de leurs familles.

Budget



LE QUARTIER

L'Unité urbaine de Montpellier compte 12 quartiers prioritaires de la politique de la ville, tous situés dans la commune de Montpellier.

Le comité Ufolep 34 est engagé dans 4 quartiers prioritaires de la politique de la ville :

- o Le quartier Petit bard / Pergola
- o Le quartier Croix d'argent
- o Le quartier Mosson
- o Le quartier Cévenne.

Selon l'Insee¹, en 2013, les habitants des Quartiers de Mosson et du petit Bard Pergola cumulent une forte pauvreté monétaire avec des difficultés importantes d'insertion sociale et professionnelle. Ainsi seul 35 % des habitants en âge de travailler (15-64ans) ont un emploi soit 7 points de moins en moyenne que dans les quartiers prioritaires de la région.

À contrario, le quartier de Cévennes est un des quartiers prioritaires les moins défavorisés d'Occitanie.

¹ Institut national de la statistique et des études économiques.



LES ACTIONS DE COOPÉRATION

La participation aux espaces locaux d'échange et de concertation

Le comité Ufolep 34 participe aux espaces locaux d'échange et de concertation au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans lesquels il intervient. On y retrouve généralement différentes commissions thématiques dans lesquelles les acteurs sont impliqués en fonction de leur domaine de compétence.

Au sein de ces espaces, la coopération du comité Ufolep 34 peut prendre plusieurs formes :

- **Mutualisation de compétences et d'expertises**, afin d'améliorer la réponse aux problématiques identifiées.
- **Mutualisation de moyens humains, techniques et matériels** afin de soutenir des projets associatifs et développer des projets collectifs. Depuis 2008, le comité Ufolep 34 met à disposition des associations affiliées intervenant dans les quartiers prioritaires, des jeunes en service civique pour leur permettre de s'engager et de développer des projets.

« Le réseau Rimbaud dans le quartier du petit bard mutualise les compétences de ses membres afin de mettre en œuvre des projets collectifs. »

Sofiane Al Khaliki, président de l'Association du Montpellier Bard Athlétique.

Quelques exemples d'implication du comité Ufolep 34 dans les différents réseaux :

- **Le réseau Pailladin du Quartier Mosson**
Le comité Ufolep 34 coordonne la commission jeunesse avec l'association APS 34¹. Cette commission est composée d'une quinzaine de partenaires associatifs et institutionnels. Sur le quartier, l'Ufolep 34 coordonne et gère également un Accueil Jeunes en partenariat avec le Centre Social de la Mosson. L'Accueil Jeunes s'appuie également sur une plateforme partenariale réunissant les associations du quartier qui œuvrent auprès des adolescents.
- **Le réseau du Quartier croix d'argent**
Le comité Ufolep 34 est impliqué dans des projets collectifs du quartier via la commission jeunesse et festivité. Il participe au forum des métiers ou encore à la foire des associations.
- **Le réseau Rimbaud du Quartier petit bard pergola**
Le comité Ufolep 34 coordonne et porte le projet Cité Citoyenne avec les partenaires associatifs et institutionnels du quartier, dont l'objectif est la mise en œuvre d'activités culturelles et sportives sur une demi-journée. Le comité Ufolep 34 organise également, en partenariat avec l'association RAIPONCE², des cours de gymnastique à destination des femmes du quartier.
- **Le réseau du Quartier Cévennes**
Le comité Ufolep 34 contribue à l'émergence d'une commission jeunesse au sein de ce réseau. Un médiateur de l'Ufolep 34 est chargé de réaliser un travail de mobilisation sur le quartier.

La recherche de complémentarité dans le développement de projets

La participation du Comité Ufolep 34 au sein de ces espaces répond à une volonté de s'inscrire en complémentarité des acteurs intervenant dans le quartier. Le partage de savoir, savoir-faire entre le Comité Ufolep 34 et les acteurs de proximité permet d'adapter les actions développées par l'Ufolep 34 aux réalités locales. Cette implication favorise le développement de stratégies concertées entre les acteurs afin de mieux répondre aux besoins des habitants.

« Ce qui fait la spécificité de notre Fédération c'est qu'on est à la fois en mesure d'accompagner des initiatives associatives mais également capable de mettre en œuvre directement des projets. »

Adil El Ouadehe, directeur technique national adjoint de la Fédération Nationale de l'Ufolep.

¹ Association ayant pour objectif de prévenir la marginalisation par la socialisation et la promotion sociale des jeunes et des familles.

² Association ayant pour objet l'aide à l'intégration pour un public d'origine étrangère.



LE FOCUS SUR UN PROJET INTER-ASSOCIATIF :

Cité Citoyenne

Constat

- o **Un manque d'activités** culturelles et sportives.
- o **Une faible connaissance de la vie associative** des habitants du quartier du Petit Bard Pergola.

Objectifs

Le projet Cité Citoyenne vise à favoriser l'interconnaissance entre les acteurs du quartier et les habitants, par la mise en œuvre d'activités culturelles et sportives.

Parties prenantes

On retrouve 17 membres associatifs et institutionnels du réseau Rimbaud dans l'organisation de ce projet.

Mise en œuvre

- I- Identification du lieu en conjuguant 4 points : la proximité avec les habitants, sa fréquentation par les adultes et les familles, son aspect neutre et enfin un espace suffisamment important pour pouvoir accueillir tout le monde.
- II- Réflexion commune sur les activités culturelles et sportives à mener.
- III- La manifestation est précédée le jour J d'un repas partagé permettant à tous les partenaires de l'événement de se connaître. L'occasion d'échanger sur différentes problématiques ou difficultés rencontrées dans l'exercice de leurs projets.

Activités réalisées

- o **Animations sportives** (Parcours moteur, Atelier Rugby, Basketball, Wex Ball)
- o **Animations culturelles** (Atelier prévention « Addiction », atelier musique, exposition photo...)

Outils et méthodes utilisés

- o Espace physique d'échange et de concertation.

Éléments de bilan

- o La constitution de binôme de partenaires pour porter les différents ateliers, favorise l'interconnaissance entre les acteurs agissant sur un même quartier.

Cité citoyenne.





L'ANALYSE

Raisons de coopérer

Gagner en compétences

Par le partage d'expertises entre les membres des différents espaces d'échanges locaux.

Améliorer l'offre de services

Par la recherche de complémentarité avec les acteurs, le soutien et le développement de projets collectifs.

Moyens partagés

Matériels

Absence de mutualisation de moyens matériels

Ressources humaines

Mise à disposition de volontaires en service civique aux associations adhérentes.
Mobilisation de salariés et de bénévoles dans le développement de projets collectifs.

Moyens financiers

Absence de flux financiers.

Ressources relationnelles

Partage d'expertises, de savoir-faire au sein des espaces d'échange et de concertation.

Forme de coopération

Non formalisée

Les coopérations mises en œuvre au sein des réseaux locaux ne prennent pas la forme d'un conventionnement ou d'une charte.
Par ailleurs, ces espaces ne constituent pas des personnes morales.

Dynamique de coopération

Conglomérale

Les acteurs associatifs coopérant avec le comité Ufolep 34 dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ont des objets divers.

Points forts

L'implication du Comité Ufolep 34

au sein des espaces d'échange et de concertation permet d'améliorer les réponses apportées aux habitants en favorisant le développement de projets collectifs et en renforçant le maillage du territoire.

Dans le cadre de ses activités dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, le **comité Ufolep 34 a touché 5 447 habitants en 2018.**

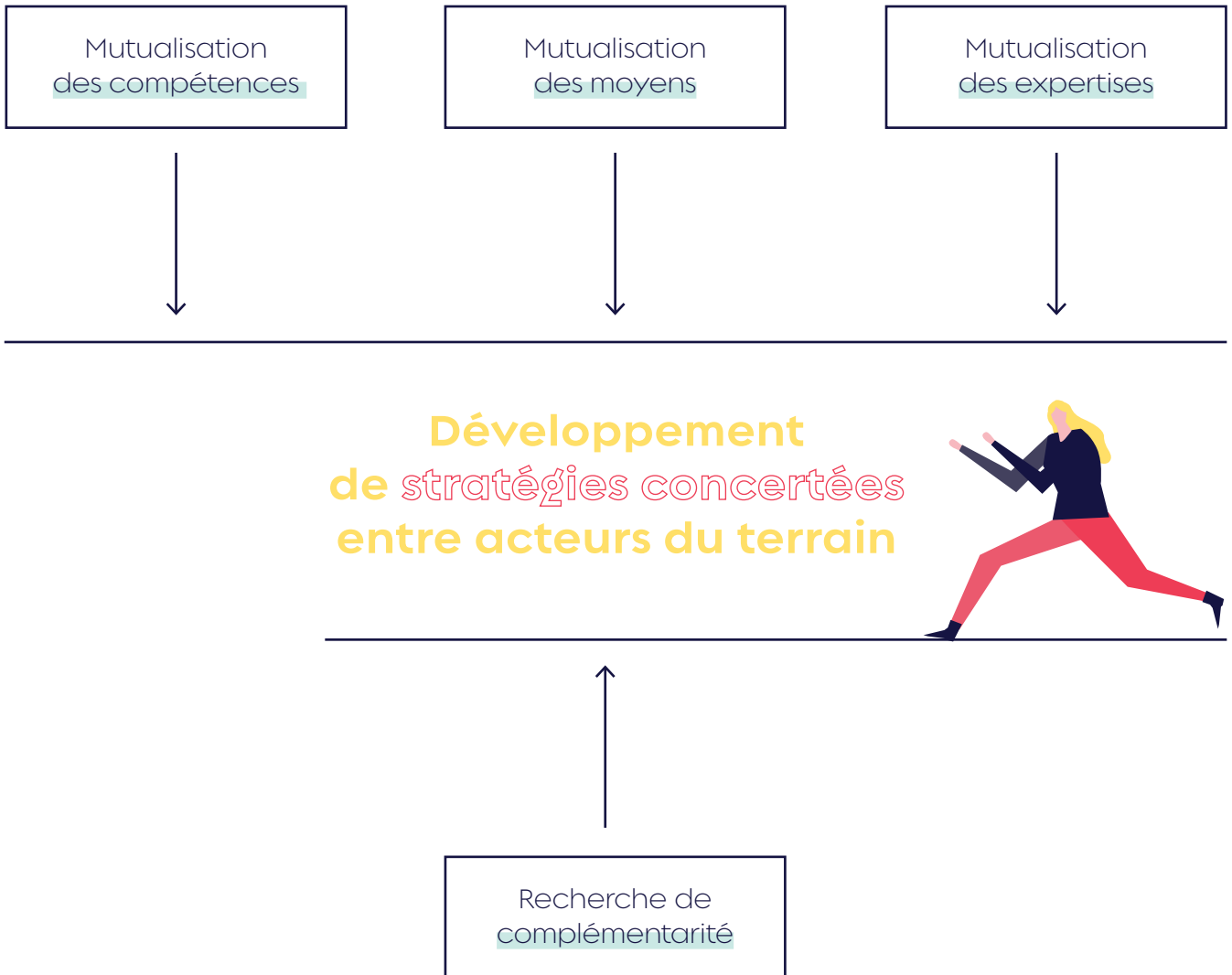
Points d'attention

Prendre le temps de développer des relations de confiance avec les acteurs agissant dans les quartiers afin de développer des projets durables et répondant aux aspirations des habitants.

Les différences de pratiques entre les acteurs peuvent générer des difficultés dans l'animation du groupe de travail. C'est pourquoi, il est nécessaire de développer des outils d'animation permettant une implication équitable de tous les acteurs.

EN
SAVOIR
PLUS

www.cd.ufolep.org/herault
contact@ufolep34.org



La Ligue des droits de l'Homme

L'inter-associatif au service
de la lutte contre les discriminations



Missions et activités

La Ligue des droits de l'Homme (LDH) est une association de défense des droits et des libertés de toutes et tous. Elle combat les injustices, le racisme, l'antisémitisme et les discriminations de tous ordres. L'association promeut également la citoyenneté sociale et propose des mesures pour une démocratie forte et vivante, en France et en Europe.

Gouvernance

Au niveau national :

- Un comité central qui définit les positions politiques de la LDH, représente l'association auprès des pouvoirs publics et assure l'administration.
- Un bureau national qui assure la gestion courante de l'association.

Au niveau local : **291 sections**.

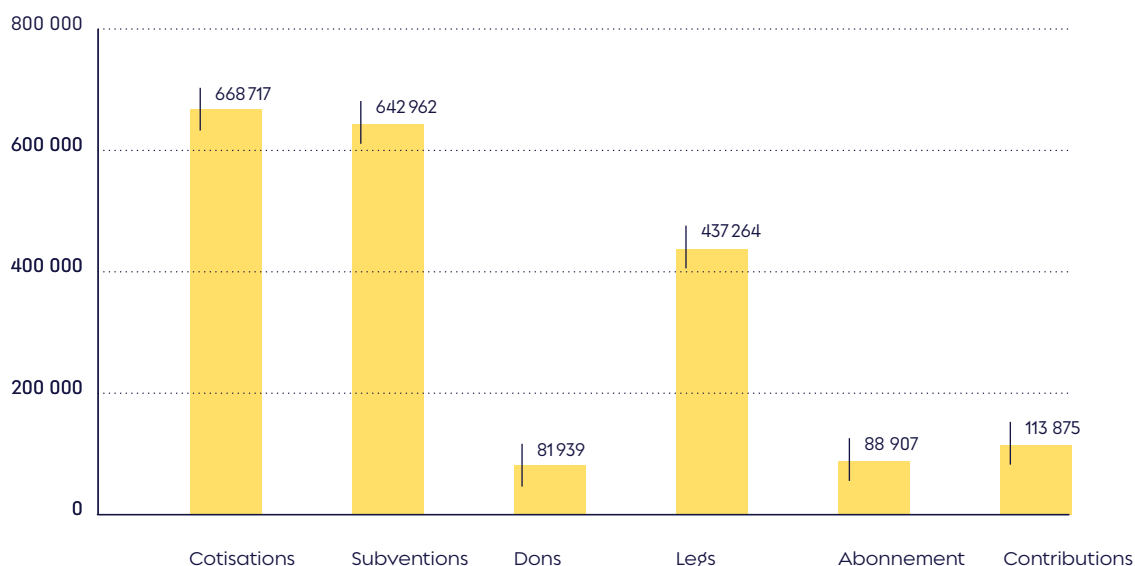
Équipes

- **8 329** adhérents
- **48** administrateurs
- **6** volontaires en service civique
- **15** salariés

Réseaux d'appartenance

- Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH)
- Association Européenne pour la défense des Droits de l'Homme (AEDH)

Budget





LES ACTIONS DE COOPÉRATION

Les habitants des quartiers populaires sont souvent victimes de nombreuses et diverses discriminations alors que les dispositifs d'accès aux droits ne sont que peu utilisés par les habitants qui les considèrent comme inaccessibles.

Face à ce constat, La LDH a mis en œuvre le projet « Citoyenneté, Quartiers, Fraternité, Droits (CQFD) pour l'égalité » afin de sensibiliser et informer les habitants sur les questions de discriminations et d'accès aux droits. Pour ce faire, la LDH a sollicité l'expertise des associations de proximité afin de co-construire des dispositifs adaptés aux réalités locales.

Les grandes étapes chronologiques de mise en œuvre

Lors du 1^{er} semestre 2017, la LDH a monté un partenariat avec l'association Tactikollectif¹ et le Collectif Contre l'Islamophobie en France (CCIF)² dans le but de travailler à l'identification et à un rapprochement avec des associations de proximité. Cette première forme de coopération a débouché sur de nouveaux partenariats avec des associations, très diverses dans leurs objets, dans les territoires de Créteil (94), Saint-Fons (69), Montpellier (34), Toulouse (31), La Courneuve (93), Caen (14) ou encore Paris (75).

Du 2nd semestre 2017 jusqu'au 1^{er} semestre 2018, la LDH et les acteurs de proximité identifiés ont créé le réseau « CQFD pour l'égalité » afin de travailler collectivement sur les discriminations vécues par les habitants des quartiers populaires. Ce réseau se formalise autour d'une charte définissant les principes et les valeurs communes.

Les modalités de financement

Ce projet a été financé durant un an par la fondation Open Society qui apporte son soutien à des groupes de défense des droits de l'Homme et à des démarches innovantes visant à accroître la participation des citoyens dans la vie politique. Actuellement, le projet est soutenu par la DILCRAH³ et le CGET⁴.

Un réseau visant à co-construire des programmes d'actions

L'expertise juridique de la LDH combinée à l'expertise locale des associations de proximité ont favorisé la mise en œuvre de programmes d'actions pertinentes adaptées aux réalités locales. Ces actions sont menées conjointement par la section locale de la LDH et l'association de proximité de ce même territoire adhérente au réseau.

¹ Association dont l'objet est de mettre en lumière une production culturelle et intellectuelle, passée ou présente, qui contribue à l'évolution des regards portés sur l'immigration et de participer à la production de nouvelles formes d'éducation populaire.

² Association qui a pour objet de lutter contre l'islamophobie en France. À cet effet, elle recense et analyse les actes islamophobes.

³ La Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT

⁴

Le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) conseille et appuie le Gouvernement dans la conception et la mise en œuvre des politiques de lutte contre les inégalités territoriales et de soutien au développement des territoires.

Au 1^{er} janvier 2020, le CGET devient l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT).



LE FOCUS SUR UN PROJET INTER-ASSOCIATIF : mise en œuvre du « CQFD pour l'égalité » à Créteil

Contexte

La ville de Créteil est située dans le département du Val-de-Marne. Selon l'INSEE¹, en 2016, la ville abritait 89 393 habitants avec un taux de pauvreté de l'ordre de 21,5 % contre 14,7 % sur le plan national.

Il existe trois quartiers prioritaires de la politique de la ville à Créteil : « les Bleuets », « Mont-Mesly/Habette/Coteaux du Sud » et « Petit pré-Sablères ». Tous ces quartiers sont concernés par des projets de renouvellement urbain. Depuis la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, deux conseils citoyens ont été mis en place à Créteil.

Activités réalisées

- o Formations et ateliers de sensibilisation.
- o Permanences d'accès aux droits.
- o Organisation de ciné-rencontres.
- o Participation à des manifestations.
- o Mobilisations pour l'égalité.
- o Accompagnement des personnes vulnérables.

¹ L'Institut national de la statistique et des études économiques.

Objectif

Mettre en œuvre des programmes d'animation et de sensibilisation sur les discriminations à destination des habitants et des acteurs associatifs des quartiers populaires de Créteil.

Parties prenantes

À Créteil, le projet CQFD pour l'égalité est mis en œuvre par la section locale de la LDH de Créteil / Maisons-Alfort et la Cabane des Associations².

La mutualisation de compétences entre ces 3 parties prenantes, LDH nationale, LDH section locale et association de proximité, est à l'origine de la spécificité du projet : mettre en œuvre des programmes d'actions ambitieux adaptés aux réalités locales.

² La Cabane des Associations est un collectif associatif visant à soutenir les initiatives locales et impulser une coopération entre les différentes associations adhérentes afin de porter des actions collégiales en faveur des populations, principalement des quartiers populaires, en termes de vivre ensemble, d'accès aux droits, d'égalité femmes / hommes, de lutte contre les discriminations et d'autonomisation des populations. Par ses actions, la Cabane des Associations développe des synergies entre les associations de son territoire.



Citoyenneté Quartiers
Fraternité Droits

CQFD pour l'égalité.

Mise en œuvre détaillée

- I- En octobre 2017, le projet a été présenté par les militants de la section LDH de Créteil / Maisons-Alfort aux membres de la Cabane des Associations. Durant ce premier temps d'échange, les contours du partenariat et des pistes d'action ont été esquissés. Cette rencontre a également permis l'expression de chacun sur son vécu et ses expériences des discriminations, ainsi que d'aborder les premiers éléments de définition juridique d'une discrimination.
- II- Le 28 octobre 2017, une journée de formation a été animée par un salarié de la LDH à destination d'une quinzaine de membres de la Cabane des Associations. Cette formation s'est appuyée sur des outils co-réalisés entre la LDH et les associations de proximité (guide de formation et fiches pratiques). Cette première formation à destination des intervenants locaux (formation de formateurs) avait pour objectif un renforcement des compétences sur les questions de lutte contre les discriminations et d'accès aux droits (ex. : documenter les faits, analyser les possibilités d'actions).
- III- En novembre 2017, dans le cadre du Festival des Solidarités (FESTISOL), la Cabane des Associations a intégré dans ses manifestations les questions de lutte contre les discriminations et d'accès aux droits. Quelque 400 personnes ont ainsi été sensibilisées à travers des actions ludiques et interactives.
- IV- En novembre 2017, des membres de la Cabane des Associations ont participé à un théâtre-forum sur les discriminations à l'occasion de la Semaine de la fraternité organisée par la section locale de la LDH.
- V- En décembre 2017, la Cabane des Associations et la section de la LDH ont participé conjointement à la journée départementale de la solidarité sur le thème de la lutte contre les discriminations.
- VI- En janvier 2018, la Cabane des Associations, en partenariat avec la section de la LDH, a organisé un nouveau programme d'animation dans le cadre du projet CQFD pour l'égalité. Il s'agissait d'un théâtre forum traitant des discriminations subies par les femmes en matière d'emploi.
- VII- En janvier et février 2019, La Cabane des Associations organise ses premières maraudes, véritable porte d'accès aux droits pour les personnes en grande précarité de logement et en grande vulnérabilité sociale, parfois à la suite d'un processus de discrimination.
- VIII- En mars 2019, la section de la LDH et la Cabane des Associations lancent la campagne « 24 heures contre les discriminations » faisant référence aux 24 types de discriminations reconnues par la loi. Cette campagne s'est traduite par la mise en œuvre d'actions afin de sensibiliser les habitants aux différentes formes de discriminations. Un premier ciné-débat a ainsi été organisé sur les inégalités femmes / hommes et les discriminations cumulées à celle du genre (emploi, logement...).
- IX- En mai 2019 est acté le deuxième temps de la campagne « 24 heures contre les discriminations » : un débat sur l'accès au logement pour tous. La soirée est lancée par un théâtre-forum réalisé par la Cabane des Associations et des personnes en situation de mal-logement ou SDF.
- X- En octobre 2019, les premières permanences d'accès aux droits et lutte contre les discriminations sont mises en place de manière hebdomadaire à la Maison des associations de Créteil.

« Deux perspectives : porter des événements qui sensibilisent le public à ces questions et une perspective de montée en compétences des acteurs locaux. »

Linda Bouifrou, présidente de La Cabane des Associations.

Outils et méthodes utilisés

- Guide thématique sur les différentes formes de discriminations.
- Journées de formation à destination des associations de proximité.

Éléments de bilan

- En tant qu'acteur reconnu et identifié dans le quartier, la Cabane des Associations a pu mobiliser un nombre important d'habitants et d'acteurs associatifs lors des événements.



L'ANALYSE

Raisons de coopérer

Améliorer l'offre de service

La création du réseau CQFD pour l'égalité vise à outiller les habitants des quartiers populaires face aux problèmes de discriminations.

Gagner en compétences

Le partenariat entre la LDH et les associations de proximité permet la mutualisation de savoirs et de savoir-faire. La LDH apporte une expertise juridique et les associations de proximité disposent d'une connaissance approfondie des réalités locales.

« C'est vraiment une stratégie d'empowerment ; on avance, on essaie de développer des choses avec l'expertise des partenaires du réseau en faisant le point régulièrement. »

Jean-François Mignard,
ancien secrétaire général de la LDH.

Moyens partagés

Matériels

Mutualisation d'outils partagés (guide de formation, fiches pratiques, site internet...).

Ressources humaines

Affectation d'une partie du temps salarial et bénévole, de la LDH et des associations de proximité, au développement de programmes d'actions.

Moyens financiers

Mobilisation de financements nationaux et locaux par les acteurs du réseau.

Ressources relationnelles

Mutualisation des compétences entre les partenaires du réseau.

Forme de coopération

Fonctionnelle

Par la mise en œuvre d'une charte souple entre les participants.

Dynamique de coopération

Conglomérale

Les associations qui composent le réseau ont des objets divers.

Points forts

L'expertise théorique de la LDH et la connaissance des réalités locales des associations de proximité permettent de développer des actions adaptées aux besoins des habitants.

Points d'attention

Être vigilant à la légitimité et l'indépendance des acteurs locaux mobilisés afin de s'assurer qu'ils disposent d'une bonne expertise locale sur les réalités vécues par les habitants et une liberté de parole suffisante.

Nécessité de rechercher des financements au niveau national mais également au niveau local afin de financer du temps salarié pour le développement d'actions sur les territoires.

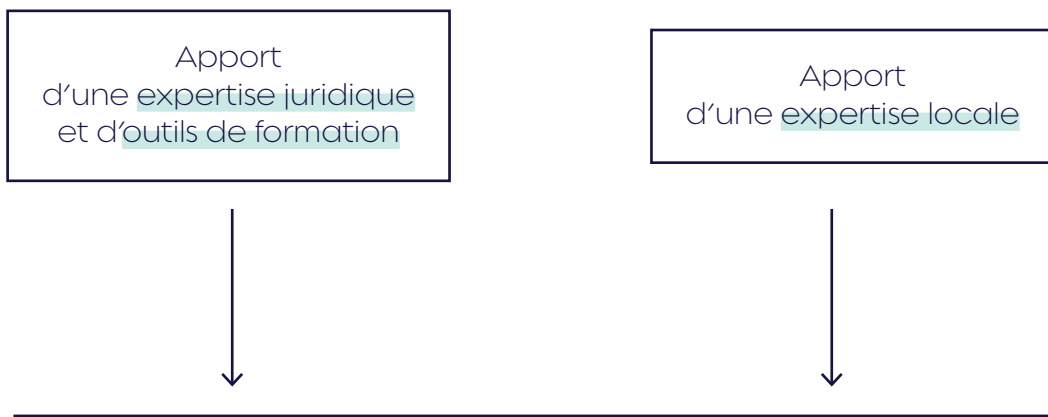
Prendre en compte l'aspect relationnel dans la mise en œuvre de ce type de coopération. Une confiance réciproque est un préalable essentiel à une co-construction réussie.

« Ce qui ressort beaucoup des échanges, c'est de ne pas négliger l'aspect relationnel, prendre le temps de se connaître, d'établir une relation entre les membres des sections locales de la LDH et les membres des associations de proximité. »

Marina Gente, chargée de projet de la LDH.

EN
SAVOIR
PLUS

www.ldh-france.org
marina.gente@ldh-france.org



Mise en œuvre de programmes d'actions adaptées aux réalités du territoire



L'INTER-ASSOCIATIF AU SERVICE DE LA PROXIMITÉ

5 EXEMPLES
AU CŒUR DES QUARTIERS PRIORITAIRES
DE LA POLITIQUE DE LA VILLE



WWW.LEMOUVEMENTASSOCIATIF.ORG

CONTACT@LEMOUVEMENTASSOCIATIF.ORG



@LEMOUVEMENTASSO



LE MOUVEMENT ASSOCIATIF

Avec le soutien du